

#### 4. LE GEIPAN (2005-?) : SOUVENIRS DE L'AVENIR

*« Ce sujet déchaîne les passions et suscite toutes sortes de campagnes de désinformation, parfois invraisemblables, qui ont très souvent pour objet de ridiculiser, voire de déstabiliser les gens qui travaillent sur la question. Pourtant, il était du devoir du CNES de l'aborder à nouveau calmement avec la plus grande rigueur scientifique, et sans idées préconçues. »*

Yves Sillard (*Sud Ouest*, 14 octobre 2005)

*« On est tout naturellement amené à chercher à expliquer un certain nombre de ces cas... On a bien le sentiment qu'il s'agit des mobiles ayant des évolutions très supérieures, si je puis dire, aux mobiles aériens et spatiaux que nous savons envoyer actuellement... Par ailleurs, ils ont des effets assez curieux sur les communications, les instruments de bord... Tout ça appelle des explications et un certain nombre de recherches peuvent être faites pour essayer d'expliquer un peu comment ce genre de phénomènes peut se produire. [...] Je pense que les Américains pratiquent sur le sujet — auquel ils consacrent, j'en suis persuadé, des efforts d'investigation très supérieurs à ceux de tout autre pays —, ils pratiquent une politique délibérée et savamment orchestrée de désinformation. C'est la désinformation totale... Alors dans quel but ? Est-ce que c'est une crainte de voir leur suprématie remise en jeu si un jour on se trouvait face à une civilisation extérieure beaucoup plus avancée ?... Est-ce que c'est un souci de garder pour eux un acquis potentiel de technologie ?... »*

Yves Sillard (« RFI Soir », Radio France International, 29 septembre 2005)

*« Ce comité donnera du poids et du sérieux à cette étude. [...] Le rapport Cometa a été pris en compte à différents niveaux. »*

Yves Sillard (*Le Dauphiné Libéré*, 12 novembre 2005)

*« Notre travail est d'expliquer ce qui a été vu, pas de savoir si on a affaire à des extraterrestres. On se penche sur des faits (traces au sol, plantes qui ont brûlé...) et des témoignages. Certains nous amènent à conclure qu'il y a eu un objet qui est venu et reparti. L'analyse scientifique ne permet pas d'arriver à une autre conclusion. Après, on formule les hypothèses qu'on veut. »*

Jacques Patenet (*20 Minutes*, 20 décembre 2005)

*« On nous a reproché beaucoup de ne pas communiquer, d'avoir des secrets, de ne rien dire à personne, etc. Donc, on a mis un « i » pour information pour bien montrer, qu'à partir de maintenant, on allait vous expliquer tout ce qu'on savait, c'est-à-dire pas grand-chose en fait. »*

Jacques Patenet (« Tout va bien ! », Direct8, 28 novembre 2006)

Contrairement à ce qu'il semblait se dessiner, le service d'étude des PAN ne disparaît finalement pas corps et biens après le départ de son troisième directeur.

Le 28 septembre 2005, le CNES annonce que le 22 du même mois s'est tenue la première réunion d'un Comité de pilotage « pour superviser et contrôler l'activité de suivi des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés et une politique d'information dans ce domaine »<sup>1</sup>.

Le Comité en question, indépendant du CNES, est présidé par... Yves Sillard, le créateur du GEPAN en 1977. Né en 1936, celui-ci a été successivement responsable du programme Concorde dans les années 60, responsable de la construction du Centre Spatial Guyanais (CSG) de Kourou et du développement du lanceur Ariane dans les années 70, Directeur général du Centre National d'Etudes Spatiales (1976-1982), Président de IFREMER, l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (1982-1988), Délégué Général pour l'Armement (1989-1993), Président Directeur Général de « Défense Conseil International » (1994-1997) puis Secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les Affaires scientifiques et l'Environnement (1998-2001). Le fait que M. Sillard ait accepté de sortir de sa retraite après une aussi riche carrière professionnelle prouve que le sujet lui tient toujours aussi à cœur. Pour lui, encore aujourd'hui, on « doit répondre à l'attente de milliers de gens qui ont vu des choses et voudraient bien savoir ce qu'ils ont vu, ça fait partie du travail du CNES »<sup>2</sup>.

Le communiqué de presse du 28 septembre indique que « lors de sa première réunion, le Comité a préconisé la mise en place ou la réactualisation de protocoles d'accord entre le CNES et les organismes partenaires ». À l'image du Conseil scientifique du GEPAN, il est censé se réunir « au minimum deux fois par an sur convocation de son Président ». Le responsable du service d'étude des PAN devra pour sa part soumettre « un rapport de synthèse annuel au Comité de pilotage ainsi qu'un rapport d'avancement à mi-année », le rapport de synthèse étant adressé « à ses tutelles accompagné des présentations et recommandations du Comité de pilotage »<sup>3</sup>. L'institution de tutelle « est libre de ses recommandations, la limite de son autorité étant que le CNES n'est pas tenu de les appliquer »<sup>4</sup>.

Ce Comité de Pilotage des Études et de l'Information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés (COPEIPAN), fort de quinze membres, est présenté comme le garant scientifique du service restructuré. Sa composition est très semblable à celle de l'ancien Conseil scientifique, puisqu'on y retrouve des représentants du CNES – le Directeur Adjoint du Centre de Toulouse, le chargé de mission pour les questions éthiques et surtout le Directeur de la Communication –, de la Gendarmerie, de la Police nationale, de l'armée de l'Air, de la Sécurité et de l'Aviation civile, ainsi que de Météo France. Les noms et fonctions précises de ses différents membres n'ont de la même façon pas été communiqués.

Tout cela semble nous ramener près de trente ans en arrière, d'autant plus que le service reprend, à une lettre près, son sigle initial, devenant le Groupe d'Étude et d'Information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés (GEIPAN). L'ajout du mot Information est censé y exprimer la nouvelle volonté de transparence et d'ouverture au public.

Trois grandes missions lui sont attribuées : « la collecte, la saisie et l'archivage des rapports afin d'entretenir et de gérer une base de données (activité CNES) ; l'analyse de ces informations en faisant appel à des correspondants dans les domaines et disciplines concernés ; la communication aux publics intéressés, la publication de rapports périodiques et la gestion de l'accès aux archives »<sup>5</sup>. Seule cette toute dernière mission le distingue de ses prédécesseurs.

Son directeur, Jacques Patenet, présente un profil proche de celui de M. Velasco. Né en 1947, et donc lui aussi à la veille de la retraite, il entre au CNES en 1971 en tant qu'ingénieur en électronique. Il connaît ensuite « un parcours professionnel très varié », travaillant au développement du système de localisation et de collecte de données par satellite ARGOS, à la mise à poste de satellites géostationnaires, aux lancements des fusées Ariane... Témoignant d'un intérêt « de longue date » pour les OVNI, il postule au GEPAN à ses tout débuts, puis devient l'un de ses collaborateurs entre 1979 et 1981, année de son départ pour le Centre Spatial Guyanais. Il y participera à « des études de méthodologie »<sup>6</sup>. En 1983, il aurait même brigué le poste de directeur du GEPAN, mais Jean-Jacques Velasco lui sera préféré.

Comme son prédécesseur, M. Patenet se retrouve apparemment bien seul pour mener d'éventuelles enquêtes sur le terrain. Cependant, « depuis la réorganisation faite par Yannick d'Escatha, le CNES est organisé en métiers sur lesquels s'appuient les projets. Le GEIPAN, qui doit être considéré comme un projet, bénéficie donc de nombreux supports dans les structures métiers pour développer son activité. Il ne suffit donc pas de constater l'effectif strictement affecté au GEIPAN pour mesurer les moyens mis par le CNES à la disposition du GEIPAN. Le Comité de Pilotage veille d'ailleurs à ce que le CNES mette en place les moyens nécessaires aux besoins. »<sup>7</sup>

Dans un premier temps, la priorité est donnée à la réactivation des relations contractuelles avec les organismes de collecte (gendarmerie, police, aviation civile et militaire) et les laboratoires scientifiques pour le traitement des informations recueillies. L'accent est mis sur la confidentialité afin de ne pas décourager les témoins. Par la suite, il est également envisagé de coopérer avec les États qui manifestent un intérêt pour l'étude du phénomène, soit plusieurs pays d'Amérique latine et la Russie.

Par la voix d'Yves Sillard, la nouvelle structure affiche surtout le souci « de montrer qu'il n'y a rien de secret » et « de faire connaître les observations, mettre à la disposition de tout le monde le maximum d'éléments d'information »<sup>8</sup>. Dans cette perspective, le Comité de pilotage, dès de sa première réunion, « a souligné la nécessité d'une politique transparente et recommandé la création d'un site Internet avec mise en ligne des informations disponibles, dans le respect de la législation en vigueur »<sup>9</sup>. Les demandes de consultation de ces archives, réitérées depuis 2002 par le physicien Henri Broch, professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, ont vraisemblablement

joué un rôle dans cette décision<sup>10</sup>. Tout comme la pétition en ligne en faveur de la mise à disposition du public des archives du SEPRA, initiée par le jeune journaliste Grégory Gutierrez<sup>11</sup>. D'après Jacques Patenet, « tout ce qui sera juridiquement possible de diffuser le sera, à l'exception des rapports du Conseil Scientifique qui resteront confidentiels comme le seront ceux du Comité de pilotage, pour des raisons de liberté de parole au sein de ces instances »<sup>12</sup>. Celui-ci a cependant pris soin d'avertir que le public serait déçu par le contenu de ces documents<sup>13</sup>...

Le site portail du GEIPAN doit donc offrir à terme les quelques 100 000 pages d'archives numérisées et anonymées à partir de septembre 2005 par une société privée. Son lancement a été successivement annoncé, pour « la mi-2006 », « l'été 2006 », « le second semestre 2006 », « fin janvier [2007] », « à partir de février et mars [2007] »... avant d'être effectif fin mars 2007, après un nouveau délai de quelques jours causé par l'encombrement du serveur. Le premier lot mis en ligne concerne presque uniquement les cas traités par le défunt SEPRA, soit environ 400 dossiers. Le GEIPAN emploie une personne à temps complet chargée de mettre progressivement en ligne la totalité de ces archives, constituées en grande partie de procès-verbaux établis par les gendarmes, d'ici la fin de l'année. La base de données remontera le temps et devrait arriver jusqu'en 1954, pour « totaliser environ 6 000 témoignages recensés dans près de 3 000 procès-verbaux, lesquels concernent quelque 1 650 cas »<sup>14</sup>.

Comme au temps du GEPAN, un réseau de scientifiques capables d'apporter leurs compétences afin de mieux décrypter ces phénomènes a également été mis en place. Les scientifiques retenus, quatre « dans un premier temps », sont spécialistes de domaines pouvant intéresser le sujet, à savoir les sciences de l'homme, l'astrophysique, *l'électromagnétisme* et *la propulsion*... Ces deux dernières spécialités montrent que l'idée d'engins « exotiques » demeure sous-jacente, en dépit des précautions oratoires dont s'entourent ses différents porte-paroles pour écarter de tels soupçons. L'audition de Jacques Vallée en tant que « chercheur invité », tout comme les références au « rapport » du COMETA, mis en ligne sur le site du GEIPAN au même titre que les travaux du service du CNES, ou la collaboration avec l'ufologue François Parmentier, auteur du livre *OVNI : 60 ans de désinformation*, qui développent tous deux l'idée d'un « Grand Complot » américain, ne peuvent que renforcer cette impression d'un ancrage dans une mouvance ufologique assez peu rationnelle.

Si trois de ces « spécialistes » demeurent eux aussi dans l'anonymat, les sciences humaines et sociales sont représentées par Pierre Lagrange, une des toutes premières personnalités auditionnées par le COPEIPAN, en janvier 2006, afin d'émettre des recommandations sur les idées à développer. C'est même vers cet « ufologue non lié au milieu ufologique »<sup>15</sup>, comme il se définit lui-même, que le CNES s'est tourné en priorité lorsqu'il a décidé de relancer cette activité, lui confiant la rédaction d'un rapport, remis en juillet 2005. Parvenu à être considéré comme un incontournable sur ce sujet, il mérite d'être mieux cerné quant à son parcours et ses positions.

Né en 1963, Pierre Lagrange apparaît sur la scène ufologique vers la fin des années 1980. Il est à cette époque parallèlement membre de la rédaction d'*Ovni Présence* et étudiant en sociologie sous la houlette de Bruno Latour. En 1996, profitant de l'engouement médiatique pour la soi-disant autopsie de « l'extraterrestre de Roswell », il recycle des éléments de sa thèse demeurée inachevée dans son premier livre, *La Rumeur de Roswell*. Sous prétexte d'analyser cette fameuse affaire, l'ouvrage propose en effet une étude des controverses suscitées par le phénomène OVNI depuis 1947. S'il y démonte l'histoire du crash, il y défend aussi en filigrane la légitimité de l'intérêt pour les OVNI, et la pertinence de l'attitude des ufologues face aux critiques des sceptiques.

Chercheur au Centre de Sociologie de l'innovation de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris puis chercheur associé au Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire de l'Institution de la Culture (LAHIC), Pierre Lagrange passe depuis une dizaine d'années auprès des médias francophones comme une autorité en matière de parasciences (ufologie, parapsychologie, cryptozoologie,...) et de leurs corollaires (théories du complot).

Comme son maître Bruno Latour, Pierre Lagrange flirte avec une forme de relativisme cognitif ou invoque à l'occasion des arguments qui pourraient encourager ce relativisme<sup>16</sup>. Il excelle pareillement dans l'art de formuler des propositions de façon tellement ambiguë que lorsqu'on lève l'ambiguïté, « on arrive à la conclusion que soit l'affirmation est vraie mais banale, soit elle est surprenante mais manifestement fausse »<sup>17</sup>.

Si la neutralité vis-à-vis du sujet étudié constitue une condition *sine qua non* de l'approche « scientifique » pour un sociologue, cette neutralité ne résiste pas à l'examen chez M. Lagrange. Le cœur du problème est qu'il y a deux Lagrange qui se mélangent inextricablement. Le cheval de bataille du Lagrange sociologue est le refus du « Grand Partage » entre science et parascience (ou entre rationalité et irrationalité). Celui du Lagrange ufologue est le rejet des « explications psychologiques pour rendre compte des observations d'ovnis »<sup>18</sup>.

Dans le premier domaine, Pierre Lagrange ne fait guère preuve d'originalité, les « nouveaux sociologues » s'étant depuis les années 1970 « souvent efforcés de démontrer que les croyances "irrationnelles" (celles qu'ils ne partageaient pas) sont défendues par leurs partisans au moyen d'arguments "rationnels" (similaires à ceux que les sociologues utilisent eux-mêmes). Cette approche a produit un grand nombre de travaux novateurs et hautement intéressants, mais la singulière façon dont elle définit la rationalité et son contraire semble la conduire inévitablement à la peu lumineuse conclusion selon laquelle les gens que nous avons tendance à prendre pour des imbéciles (ils ne partagent pas nos opinions) ne le sont pas entièrement (ils défendent leurs opinions grotesques de la même façon que nous défendons le savoir que nous croyons sérieux). Un petit pas de plus suffit – et souvent on n'a pas hésité à le franchir – pour prétendre qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre la science occidentale, la parapsychologie et la magie, toutes étant prétendument aussi irrationnelles et rationnelles les unes que les autres »<sup>19</sup>.

La sociologie « irréductionniste » des OVNI qu'il entend promouvoir est quant à elle clairement dirigée contre l'hypothèse psychosociologique (ou modèle réductionniste composite, cf. Annexe), « irréductionniste » signifiant pour lui : qui ne peut pas être réduit à un système de causes conventionnelles (banales). Mais dès lors, relève Claude Maugé, « sa sociologie prend position contre une certaine thèse ufologique, et elle ne peut plus prétendre être une sociologie symétrique. [...] On retrouve en fait là le confusionnisme entre l'optique sociologique et l'optique ufologique »<sup>20</sup>.

Son combat contre le paradigme sceptique, qui selon lui obligerait « à croire [...] à des explications psychologiques », apparaît tout simplement « absurde, puisque, par sa (et notre) nature même, la psychologie (prise au sens large) intervient quasiment constamment dans notre vie quotidienne, quoique nous fassions, y compris bien sûr chez les scientifiques. Au nom de quel postulat exorbitant faudrait-il l'exclure chez ceux qui voient des choses "anormales" comme les ovnis ou vivent des expériences "anormales" comme un enlèvement ? »<sup>21</sup>

Ce sociologue-ufologue défend de la sorte une thèse préconçue tout en se défendant soigneusement de le faire. Mais son objectif principal se résume peut-être, comme le suggère Wiktor Stoczkowski pour maints « nouveaux sociologues », à « convaincre le technocrate moderne, décideur et dispensateur de l'argent, que les services des spécialistes en sciences sociales lui [sont] nécessaires pour comprendre la confuse logique des acteurs agissant dans une société qui se croit rationnelle, sans l'être »<sup>22</sup>. De ce point de vue, au moins, le pari semble déjà réussi.

Pour passer à une ufologie vraiment scientifique, Lagrange propose en substance au GEIPAN de transformer les témoins en instruments de mesure capables de produire des faits<sup>23</sup>, une idée qui illustre bien à notre avis son étonnante capacité à se situer hors de la réalité des sciences de l'homme...

Le nouvel organisme et son Comité de pilotage axent depuis 2005 toute leur communication sur la transparence et la valeur pédagogique des travaux réalisés. Force est de constater qu'après deux ans d'existence, le bilan n'apparaît guère encourageant au moins dans ce dernier domaine.

Prenons par exemple le cas de cet OVNI qu'un témoin rapporte, au cours d'une émission radiophonique<sup>24</sup>, avoir observé le 22 avril 2002 à Rieumes (Haute-Garonne). L'auditrice le décrit de façon fort évocatrice à MM. Patenet et Lagrange et précise qu'il a été également vu par nombre d'autres personnes et même par les gendarmes qu'elle a contactés. Elle ne recevra pas la moindre ébauche d'explication, alors même que son récit apparaît suffisamment typique d'une méprise avec un ballon pour qu'un collaborateur de l'émission en question, Pierre Macias, non versé en ufologie, signale la ressemblance. Témoin et auditeurs n'auront pu qu'avoir le sentiment qu'il s'agissait d'un objet réellement exotique pour ces experts. Il y a pourtant beau temps que les ufologues amateurs savent qu'en réalité ce n'était qu'un très gros ballon expérimental éclairé par le soleil couchant, lâché par le CNES lui-même (!) depuis Aire-sur-l'Adour (Landes)...

## Notes du chapitre 4

---

<sup>1</sup> Communiqué de presse du CNES, CP 075 – 2005, 28 septembre 2005.

<sup>2</sup> *Le Dauphiné Libéré*, 12 novembre 2005.

<sup>3</sup> Communiqué de presse du CNES, *op. cit.*

<sup>4</sup> Jérôme Beau, *GEIPAN : Jacques Patenet répond à nos questions*, [en ligne], 19 octobre 2005. Disponible à l'adresse <http://www.cielinsolite.fr/spip.php?article31>.

<sup>5</sup> Communiqué de presse du CNES, *op. cit.*

<sup>6</sup> *GEIPAN : Jacques Patenet répond à nos questions*, *op. cit.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Le Dauphiné Libéré*, 12 novembre 2005.

<sup>9</sup> Communiqué de presse du CNES, *op. cit.*

<sup>10</sup> Suite à une déclaration publique du directeur du SEPRA certifiant que ses dossiers d'enquêtes sont à la disposition des scientifiques qui désireraient les consulter, le Laboratoire de zététique de l'Université de Nice-Sophia Antipolis cherche depuis 2002 à se procurer « la liste anonymée des cas P.A.N. classés D (si possible avec date, heure, lieu, département, résumé du cas, et toutes autres rubriques disponibles du dossier) pour lesquels [le SEPRA dispose dans ses] archives d'éléments méritant véritablement une étude » (Lettre du professeur Henri Broch à Jean-Jacques Velasco [en ligne], 20 novembre 2002. Disponible à l'adresse [http://www.unice.fr/zetetique/articles/lettre\\_au\\_CNES.html](http://www.unice.fr/zetetique/articles/lettre_au_CNES.html)). En mai 2004, le CNES, par la voix de son directeur de la Communication, promet enfin de banaliser les données afin de les rendre accessibles aux sollicitations externes. Ce n'est que le 22 mars 2007 que les archives ufologiques du CNES commenceront à être mises en ligne...

<sup>11</sup> *Il faut sauver les archives du SEPRA !* [en ligne], 24 mai 2004. Disponible à l'adresse <http://www.cielinsolite.fr/spip.php?article1>.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Le Figaro*, 2 janvier 2007.

<sup>14</sup> *Ovnis, que la lumière soit !* [en ligne], mars 2007. Disponible à l'adresse <http://www.cnes.fr/web/5839-conversations-spatiales-mars-2007.php>.

<sup>15</sup> *Ciel et Espace*, n° 422, juillet 2005.

<sup>16</sup> Comme Alan Sokal et Jean Bricmont, « grosso modo, nous entendons par "relativisme" toute philosophie qui prétend que la validité d'une affirmation est relative à un individu et/ou à un groupe social » (Alan Sokal et Jean Bricmont, *Impostures intellectuelles*, Paris : Odile Jacob, 1997, p. 53).

<sup>17</sup> Alan Sokal et Jean Bricmont, *op. cit.*, p. 89. Ces ambiguïtés délibérées offrent un avantage certain dans les joutes intellectuelles : « l'interprétation radicale peut servir à attirer les lecteurs ou auditeurs relativement inexpérimentés ; et si l'absurdité de celle-ci est mise en évidence, on peut toujours répondre qu'on est mal compris, et se rabattre sur l'interprétation banale » (pp. 191-192).

<sup>18</sup> Pierre Lagrange, « Reprendre à zéro : pour une sociologie irréductionniste des ovnis », *Infoespace*, n° 100, juin 2000, p. 72.

<sup>19</sup> Wiktor Stoczkowski, *Des hommes, des dieux et des extraterrestres : ethnologie d'une croyance moderne*, Flammarion, 1999, p. 31.

<sup>20</sup> Claude Maugé, « Science et sociologie des sciences, ou parti-pris ? », *Infoespace*, n° 103, décembre 2001.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Wiktor Stoczkowski, *op. cit.*, p. 32.

<sup>23</sup> *Sciences et Avenir*, n° 714, août 2006.

<sup>24</sup> « Les Aventuriers de l'Étrange », Sud Radio, 25 juin 2006.